

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025**

**N°DCM-2025-020**

**OBJET :**

**FINANCES**

Travaux de restauration de l'église Saint-André

Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la collecte de dons auprès du grand public et des entreprises

Membres en exercice : 27

Membres présents : 18

Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Étaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DEFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DEFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD - M. POCHON représenté par M. MATHIAS - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

**Absent :** néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

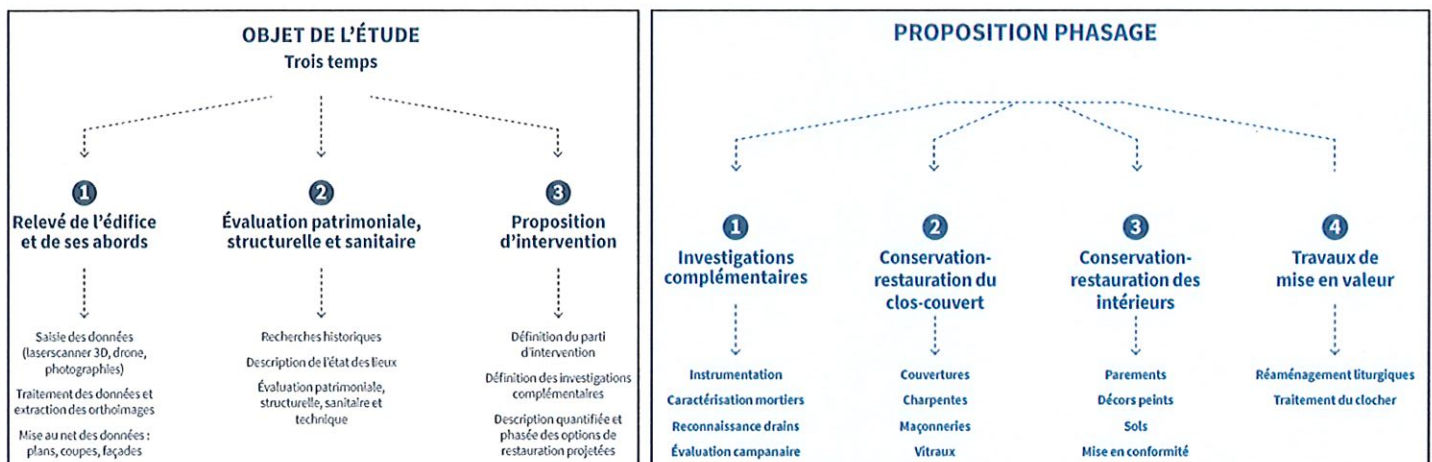
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les aspects historiques, patrimoniaux, techniques et financiers de l'étude pour la rénovation de l'église Saint-André issus de l'étude et relevé diagnostics réalisés par le cabinet ARCHIPAT, en 2023 / 2024 ;

Considérant que l'église Saint-André, propriété de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, est un édifice de style gothique du XV<sup>ème</sup> siècle, classé au titre des monuments historiques depuis le 14 avril 1909 ;

Considérant que certaines parties du bâtiment subissent une dégradation, principalement au niveau des façades, de la couverture et de la charpente, et qu'une remise en valeur de plusieurs éléments serait souhaitable tels que des parements, décors et vitraux, ou l'orgue et le clocher ;

Considérant que les éléments d'étude de diagnostic et le phasage de l'opération sont les suivants :



... / ...

Considérant qu'un dossier de demande d'accompagnement du projet est en cours de dépôt auprès de la Fondation du Patrimoine, étant précisé que la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne adhère à sa Délégation Régionale Rhône-Alpes depuis 3 ans ;

Considérant qu'il est possible de signer une convention de collecte de dons qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise avec la Fondation du Patrimoine. Celle-ci est conclue pour une durée de 5 ans à compter de sa signature et peut être prorogée. Les frais de gestion sont évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons reçus.

Considérant que quatre tranches de travaux sont envisagées à plus ou moins long terme pour la restauration de l'église Saint-André : investigations complémentaires / mesures, restauration couverture et charpente, restaurations des intérieurs et mise en valeur du mobilier / clocher. Les dépenses globales à venir (options comprises) se répartissent comme suit :

SYNTHESE DE L'ESTIMATION FINANCIERE					
	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4	
	Travaux d'investigations complémentaires	Conservation-restauration du clos-couvert	Conservation-restauration des intérieurs	Réaménagements et mise en valeur (hors clocher)	
	60 000,00 €	1 110 000,00 € 1 055 000,00 €	562 000,00 € 602 500,00 €	184 500,00 €	
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>2 165 000,00 €</b>	<b>1 164 500,00 €</b>	<b>184 500,00 €</b>	<b>3 574 000,00 €</b>
Prestations Supplémentaires Eventuelles	Alarme incendie type caméra	19 000,00 €			
	Drain périphérique		50 300,00 €		
	Réouverture baie sacristie		3 800,00 €		
	Adaptation chaufferie			9 500,00 €	
	Chauffage lustres			96 000,00 €	
	Chauffage moquette			56 000,00 €	
	Chauffage bancs			125 250,00 €	
	Réaménagement sacristie			9 500,00 €	
	Achèvement orgue			138 500,00 €	
	Réhaussement clocher				199 000,00 €
Reconstruction historiciste				1 434 500,00 €	
Reconstruction contemporaine				866 000,00 €	

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**APPROUVE** le projet de convention de collecte de dons pour l'opération de restauration de l'église Saint-André,

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention avec la Fondation du Patrimoine, ainsi que toutes pièces permettant sa mise en œuvre.

... / ...

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,  
Patrick MATHIAS

Secrétaire de séance  
Annie ROBIN



The seal is circular with a blue border. The text 'MAIRIE de CHATILLON-si-CHALARONNE' is written around the top inner edge, and '01400' is at the bottom. The center features a coat of arms with a castle tower, a sun, and a tree. Below the coat of arms, it says 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.



Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification  
Le : 07 MARS 2025

Et dépôt en Préfecture  
Le : 07 MARS 2025

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.